

● **Janvier 1718 :**

AN, B<sup>3</sup> 253 (Marine) : Lettre de Perraud, Commissaire de la Marine à Arles.

Mention d'un débordement du Rhône, en janvier 1718, qui retint les bâtiments de la Marine à destination de Toulon [probablement de peu de gravité].

● **Mai 1718 :**

ADBR, C 2088, Rapport d'experts à Barjols, 18 mai 1718

Barjols [Département du Var], faisant état de la grêle du 9 mai 1718, avance, sur un total de 35 085 livres de dégâts, une somme de 9 135 livres pour les seules murailles renversées et tente de s'en justifier : tout le terroir est soutenu de murailles *"qui règnent de quatre en quatre pans [autrement dit avec 1 mètre de banquette en largeur] depuis le sommet jusqu'au pied"*, vignes et oliviers ne produisant *"qu'à force de bêche et à très grands frais"*.

Et d'ajouter cette relation des faits :

*"Il faudroit encore pouvoir se persuader l'affreuse quantité d'eau et la grelle extraordinaire qui tomba en même temps dans moins d'une heure, pour n'être pas surpris du renversement des murailles et du terrain emporté [...] mais la chose n'est pas possible, car on a peine d'avancer icy que les grains de cette grelle fussent de la grosseur des œufs de poule, cependant ce n'étoient là que des médiocres et l'on peut assurer qu'il en est tombé d'une grosseur extraordinaire que les animaux de la campagne et les gens qui si sont trouvés exposés, en ont été tués misérablement. Ce temps enfin fut si extraordinaire que mémoire d'homme n'en a vu pareil. Il sembloit qu'une mer tomboit du Ciel, avec une pluie de pierres, tout cela joint à un bruit de tonnerre si épouvantable et des éclairs si redoublés ne laissoit point à douter que ce canton ne deut périr cette journée ou par l'eau ou par le feu"*.

Pour le toit des maisons, le rapport n'estime pas le dommage si *"considérable"* : en effet, il tomba sans eau, dans le commencement un demi pied de petite grêle qui *"les protégea dans une certaine mesure"*. Pourtant : *"Il pleuvait presque autant dans les maisons qu'à la rue"*. *"Les habitans pour se deffendre de l'eau prirent en général le parti de crever les planchers de l'un à l'autre pour la faire sortir par la porte des entrées"*

En tant que chef de sa viguerie, Barjols rassembla les rapports et procès-verbaux des autres lieux touchés :

BRUE	2 618 livres de dommages
CHATEAUVERT	1 218 livres
CORRENS	4 906 livres
FOX-AMPHOUX	10 144 livres
LA BASTIDONNE	7 047 livres
SAINT-JULIEN Le Montagnier	9 905 livres
TAVERNES	7 167 livres
VARAGES	11 106 livres
<hr/>	
TOTAL	89 196 livres (avec Barjols elle-même)

HONORE, Louis, "Sécheresses, chutes de grêles, tempêtes, etc. en Basse-Provence, in *Le Var historique et géographique*, n°74, avril-juin 1938, p. 192

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Sur Correns seulement, on assurait avoir vu à certains endroits, jusqu'à 6 pans [1,25 mètre ?] de grêlons.

ADBR, C 2088, Allauch : Rapport d'experts, 25 mai 1718 ; Saint Zaccharie : Rapport du 6 juillet 1718 ; La Valette : Rapport du dernier septembre 1718.

Dans la zone côtière, on note les ravages de la grêle à Allauch, près de Marseille, où l'on perdit l'équivalent de 9 000 millerolles de vin, 225 charges de blé et pour 800 livres de menus fruits et légumes. En tout, une somme de 31 850 livres. Sans comprendre la demi-récolte prévisible pour l'année suivante 1719.

A Saint-Zacharie [Département du Var], le total de l'estime fut de 8 000 livres.

A La Garde-les-Toulon et à La Valette : la moitié des "*fruits*" fut détruite selon le rapport de visite du baron de La Garde, chargé de ce travail à la demande de l'Intendant d'Aix. Sur un total de 237 livres cadastrales, 125 furent touchées. A La Valette, il y eut seulement un quart des "*fruits*" perdus.

ADBR, C 2088, Etat et rapport d'estimation générale [...] par le Lieutenant général au siège royal et sénéchaussée de Sisteron

La viguerie de Sisteron, comme celle de Barjols, prit en charge les communautés de sa circonscription pour adresser un "*Etat et rapport d'estimation*", dressé par le Lieutenant général, civil et criminel au siège de la Sénéchaussée de Sisteron, à "*Sa Majesté et Son Altesse Royale*" le roi et le régent, en date du 23 août 1718.

Le total de la viguerie atteignait 355 706 livres :

SISTERON	68 650 livres de dommages
VALERNES	27 903 livres
VAUMEILH	11 463 livres
NIBLES	15 657 livres
CHATEAUFORT	11 766 livres
LA MOTTE-DU-CAIRE	13 285 livres
BEAUDUMENT	2 559 livres
SIGOYER	2 920 livres
VOLONNE	36 701 livres
LE CAIRE	12 315 livres
CHATEAU-ARNOUX	13 819 livres
FAUCON	6 002 livres
L'ESCALLE	21 624 livres
GIGORS	4 854 livres
AUBIGNOSC	13 770 livres
SAINT-SYMPHORIEN	2 016 livres
CHARDAVON	4 230 livres
VILHOSC	6 899 livres
SALIGNAC	11 975 livres
ENTREPERRES	14 790 livres
BELLAFFAIRE	8 066 livres
CHATEAUNEUF-LE-TURRIERS	10 000 livres
CHARBONNIER	10 005 livres
CLAMENSANNE	8 437 livres
PEYPIN	6 486 livres

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

VALLAVOIRE	3 147 livres
DROMON SAINT-GENIEZ	3 765 livres
<hr/>	
TOTAL	355 706 livres

Le Lieutenant général au siège assure avoir effectué ses rapports avec *"l'attention la plus scrupuleuse par gens à ce connoissans et désintéressés, commis et nommés d'office, qui ont plutôt rappetissé que grossi les objets"*. Il fallait aider les habitants de ces *"lieux infortunés"* à reprendre et la culture et la réparation de leurs fonds ravagés, en leur faisant entrevoir remise et dégrèvement, *"de mémoire d'homme n'étant arrivé un fléau ny un cas sy extraordinaire et sy estrange"* [la viguerie de Sisteron n'avait que peu été affectée par le cataclysme de 1702, mais elle avait éprouvé des pertes sérieuses en 1705-1706].

ADAHP, E 143/30, Placet de la communauté de l'Escalle aux procureurs du Pays

Le placet présenté par la communauté de l'Escalle, ci-dessus nommée, fait état *"de la grêle et tempête, ravage et débordement des eaux dans la moytié du terroir"*. Le verbal et estimation des dégâts furent faits par le subdélégué de l'intendant, le lieutenant de Castagni.

ADBR, C 2088

Le mémoire présenté à l'intendant de la généralité d'Aix par les habitants de Saint-Jeannet-lès-Digne récapitule toutes les pertes subies depuis 1699, où l'on procéda à un nouveau cadastre, jusqu'en 1718, *"et notamment en l'année dernière 1717 aux mois d'août et septembre"*. Ils assurent qu'en 1699, il y avait dans leur terroir plus de 150 charges de terres labourables et 200 journées d'homme de vignes, plus de 50 journées à faucher des prés, mais aussi des arbres fruitiers de toute espèce *"que si l'on oze l'avancer produisoient plus que le fonds et fruit ne peuvent à présent"*. En effet, ajoutent-ils, *"il ne reste aud. lieu et son terroir pas plus de la quantité de cent charges des terres labourables, et encore la plus grande partie en ravines"*. Les vignes, pas plus de 100 *"journées"*, les prés, réduits de 100 à 50 journées. Mais encore, font-ils valoir, surmontés par des vallons, comme celui de Croüe, ou ceux qui *"découlent"* des collines bordant le susdit vallon. Autre fait remarquable, selon eux : le grand vallon de Croüe n'avait autrefois que 10 cannes de largeur, *"ou pour mieux dire de lit"* [soit 20 mètres], au lieu qu'en 1718, il en fait 30 [60 mètres] au lieu le plus étroit, en d'autres endroits plus de 150 [300 mètres]. Il est lui-même bordé de vallons, au nombre de plus de vingt, qui *"dégorgent"* en dévalant de collines très *"ardues"*. Tous les biens inférieurs qui étaient les meilleurs *"aujourd'huy"* en 1718 sont couverts de gravier. Pour empêcher le gravier de couvrir les maisons du village, lequel est situé entre trois vallons, on avait creusé un grand fossé entre lui et les collines, pour rejeter l'eau de part et d'autre. Mais cela n'a pas suffi. Une partie des maisons a reçu du gravier et même la chapelle a, au-devant d'elle, plus de 6 pans [1,25 m] de gravier. On voyait en 1718 *"l'empreinte"*, à hauteur de 4 pans, du débordement de septembre 1717. Les habitants font prévoir un *"abandonnement"* si aucun secours n'est accordé.

### • Septembre 1718 :

BM Avignon, ms 2563, Journal de J. L. Drapier

*"Après cinq mois de sécheresse et de chaleurs excessives, le seigneur envoya de la pluie le 6 septembre 1718 : il plut tout le jour fort doucement, et dans la nuit depuis avant dix heures jusques à une heure après minuit, il plut très abondamment avec toneres et esclairs, les*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



*chaleurs qu'on a eue pendant tout l'été ont beaucoup contribué à la mort de beaucoup de gens".*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur